

OBJET DU PLAN

DETAIL DE PRINCIPE: Plan de localisation

Les plans de détails fournis par les architectes servent à définir les souhaits esthétiques et techniques du Maître de l'ouvrage. Ils ne peuvent être considérés comme des plans d'exécution. Ceux-ci sont de la compétence unique de l'entrepreneur.

ECHELLE 1 : 1000

DATE 31/01/23

N° DOSSIER	TECH.	N° PLAN	INDICE
108	—	Z-111	



Avenue des Huit Bonniers, 27
1300 - Wavre

Tel: +32(0)475.37.22.35

Ce plan est la propriété de l'architecte et ne peut être utilisé que pour l'exécution de la présente affaire. Toute forme de reproduction ou de communication à des tiers est interdite sans autorisation écrite.